



Atelier

Comprendre et distinguer les mesures de protection juridique et leurs conséquences

Contexte

Dans le cadre de leurs missions, les professionnels **accompagnent** des personnes qui bénéficient d'une mesure de protection juridique (curatelle, tutelle, habilitation familiale...) ou **s'interrogent sur la nécessité** d'une mesure au profit d'une personne accompagnée.

Les dispositifs de protection juridique des majeurs sont **complexes** et peuvent **soulever des interrogations** sur leur mise en place et le rôle de l'ensemble des acteurs impliqués auprès de la personne protégée.

Cet atelier vise donc à **clarifier** les différentes mesures de protection juridique des majeurs et à **outiller** les professionnels pour mieux coordonner leurs actions dans l'intérêt des personnes suivies par leur structure.

Objectifs de l'atelier

- ◇ **Offrir** une compréhension claire des mesures de protection juridique.
- ◇ **Permettre** aux professionnels d'identifier les situations dans lesquelles une mesure de protection peut être nécessaire et justifiée.
- ◇ **Clarifier** le rôle, les missions et les limites d'intervention des protecteurs familiaux et professionnels.
- ◇ **Favoriser** les coopérations entre les différents intervenants.

Objectifs opérationnels

A l'issue, les participants seront capables de :

- ◇ **Différencier** les principales mesures de protection.
- ◇ **Orienter et informer** les personnes accompagnées et leur famille vers les démarches les plus adaptées, selon chaque situation.
- ◇ **Appréhender** le rôle du juge des tutelles et des différents organes exerçant la mesure de protection (protecteur, subrogé protecteur...).

Moyens pédagogiques

En amont de l'atelier :

Les participants répondent à un **court questionnaire** pour définir leurs attentes et poser leurs éventuelles questions.

Pendant l'atelier :

L'atelier a vocation à être vivant. Pour ce faire, l'animateur utilise :

- ◇ un support de présentation PowerPoint® illustré et simplifié ;
- ◇ des études de cas : analyse de situations concrètes
- ◇ des animations (QCM, questions ouvertures, mini-jeux...) ;
- ◇ des temps d'échanges et des retours d'expériences.

Public :

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social

Prérequis :

Aucun

Durée :

3h30

Lieu :

- ◇ Distanciel
- ◇ Présentiel : lieu à définir avec le client

Effectif :

10 personnes

Tarifs :

649€ HT
Hors frais de déplacement

En option :
Prestation de compte rendu

Coordonnées

Marion Bouilly
Gérante de PP Inclusive



06.27.84.67.17



pp.inclusive@gmail.com



Marion Bouilly